

Nom :
 Adresse:

Assistantes maternelles agréées
 Détermination du salaire à déclarer
 Année 2011

Nom de l'employeur

Prénom de l'enfant

Mois	Eléments à prendre sur attestation d'emploi				Total colonne B + colonne C	colonne E divisée par colonne D	Détermination de l'abattement		Salaire à déclarer Colonne F - colonnes (H + I)	Nbre d'heures Heures à retenir pour calcul PPE colonne B divisée par 7.90
	Cumul imposable de l'année (sur attestation décembre)	Indemnités d'entretien	Nombre de jours	Nombres d'heures			Si colonne G >= 8, alors abattement = colonne D x 26,58	Si colonne G < 8, alors abattement = (colonne E divisée par 8) x 26.58		
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
janvier		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
février		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
mars		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
avril		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
mai		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
juin		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
juillet		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
août		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
septembre		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
octobre		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
novembre		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
décembre		0,00	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
Totaux	0,00	0,00			0,00		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	0

Valeur du SMIC 8,86

SMIC net imposable majoré à retenir pour PPE 7,9

Les totaux des colonnes J et K sont à reporter sur la déclaration des revenus

SMIC x 3 = 26,58

P.P.E. = Prime Pour l'Emploi